



**Anabases**

Traditions et réceptions de l'Antiquité

23 | 2016

Varia

---

Jean-Luc CHABOT, Jérôme FERRAND, Martial MATTHIEU  
(dir.), *Les représentations de l'Antiquité*

Pascal Payen

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/5687>

DOI : 10.4000/anabases.5687

ISSN : 2256-9421

**Éditeur**

E.R.A.S.M.E.

**Édition imprimée**

Date de publication : 2 mai 2016

Pagination : 305-307

ISSN : 1774-4296

**Référence électronique**

Pascal Payen, « Jean-Luc CHABOT, Jérôme FERRAND, Martial MATTHIEU (dir.), *Les représentations de l'Antiquité* », *Anabases* [En ligne], 23 | 2016, mis en ligne le 02 mai 2016, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/5687> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.5687>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Anabases

---

# Jean-Luc CHABOT, Jérôme FERRAND, Martial MATTHIEU (dir.), *Les représentations de l'Antiquité*

Pascal Payen

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Luc CHABOT, Jérôme FERRAND, Martial MATTHIEU (dir.), *Les représentations de l'Antiquité*  
Paris, L'Harmattan, 2011, 247 p.  
25 euros / ISBN 978-2-296-55288-3

- 1 Il est devenu à la mode – et la présente revue en est une preuve encore bien vivante – de tenter de dresser le bilan de ce qu'il est advenu de l'Antiquité après l'Antiquité, souvent sur un mode alarmiste du genre « Que reste-t-il de la culture classique ? », ou en s'appuyant sur le thème des « racines culturelles de l'Europe ». Les dix contributions ici réunies, sous un titre certes trop peu précis, échappent le plus souvent au registre des lieux communs et présentent un ensemble d'analyses en termes d'histoire politique ou de sciences politiques, de philosophie également. En prenant comme champ chronologique les époques moderne et contemporaine, l'ouvrage se propose d'analyser comment s'est formée « l'identité européenne » dans son rapport avec l'Antiquité.
- 2 Dans un chapitre d'« Ouverture », intitulé « Polysémie du rapport Antiquité/Modernité européenne », Jean-Luc Chabot analyse les éléments constitutifs des sociétés modernes en termes de continuité ou de rupture dans leur rapport avec les Anciens : d'un côté, l'art, l'architecture, les institutions ; de l'autre, pour les éléments de « contradiction majeure », trois données essentielles : tout d'abord l'opposition entre la conception holistique de la cité-État chez les Anciens (la *polis* d'Aristote) et la reconnaissance du primat du sujet humain chez les Modernes ; ensuite, concernant la conception de l'histoire, pour les Anciens elle serait « cyclique » (ce qui est erroné au

moins pour Hérodote et Thucydide, mais la place manque ici pour engager la discussion sur ce point), tandis que prévaut chez les Modernes la notion de progrès, selon un mouvement ascendant ; enfin, à l'omniprésence du « fait religieux » dans les sociétés anciennes s'oppose le développement de l'athéisme dans les temps modernes. Aurélie Chabrier (« Représentations de la Perse dans la pensée politique moderne ») analyse la redécouverte de la Perse à partir des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Celle-ci est concomitante des retrouvailles avec les sources textuelles : Hérodote, Xénophon, Plutarque, Ammien Marcellin, permettant d'analyser le fonctionnement politique de la royauté. Elle intègre ainsi le débat sur la monarchie absolue et sur la fonction du Prince, par exemple chez Machiavel et Bodin. Isabelle Gillet (« La résurgence du sénat romain au XVI<sup>e</sup> siècle ») étudie comment l'évocation du sénat romain en tant que lointain aîné du Parlement de Paris apparaît dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et est une constante tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la redécouverte de la *Politique* d'Aristote, traduite en français par Nicole Oresme vers 1370, et du régime mixte décrit par Polybe. Martial Matthieu analyse en quoi le juriste dauphinois Nicolas Chorier (1612-1692) fait de l'empire romain un miroir pour la monarchie française. Philippe Didier montre combien, à la veille de la Révolution, le discours sur la fin de l'Antiquité et sur la fin de l'Empire romain en Gaule occupe l'actualité : il en va de l'identité nationale par le biais de la quête des origines, en particulier des origines gauloises. Deux thèses s'opposent : celle de l'abbé Charles du Bos pour qui les Français seraient les anciens Gallo-romains, et alors toute la population est française, ou bien, selon le Comte de Boulainvilliers, seuls les Francs seraient les véritables Français, et les nobles leurs descendants. Jérôme Ferrand analyse longuement les idées politiques de Joseph Michel Antoine Servan, avocat général au Parlement du Dauphiné, et auteur de quantités d'observations, avis conseils, lettres, satires, pamphlets, ainsi que lecteur avisé de Montaigne et auteur de *Commentaires historiques et critiques sur les deux premiers livres des Essais de Montaigne*. L'analyse de Laure Hennequin-Lecomte n'apporte rien qui ne soit connu sur le « modèle pluridisciplinaire » de Joseph de Gérando appliqué au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Johann Chapoutot, pour sa part (« La réception du droit romain sous le III<sup>e</sup> Reich »), analyse avec pertinence comment le parti nazi s'est donné pour tâche de libérer le droit allemand du carcan, de la gangue du droit romain. Il montre aussi en quoi cette position « s'enracine dans une longue et ancienne dialectique », opposant germanistes et romanistes. Dès 1920, le programme du NSDAP exige « la substitution d'un droit allemand de la communauté au droit romain », parce que celui-ci est « solidaire d'une vision matérialiste du monde ». En philosophe du politique, Thierry Ménissier propose d'étudier ce que signifie philosophiquement la référence aux classiques, lorsque le recours à eux signifie que l'on érige le passé, leur passé en un absolu, tandis que le présent est appréhendé comme désastreux et le futur comme inquiétant. L'auteur qualifie d'« humanités réactionnaires » de telles références, expression dont le sens est précisé dans le sous-titre de l'étude : « L'usage paradoxal de l'Antiquité chez Hannah Arendt et Léo Strauss ».

- 3 Dans une contribution en guise d'« épilogue », Christian Stein joue en apparence du paradoxe pour tenter de répondre à la question « Que reste-t-il de l'Antiquité dans la culture française actuelle ? ». Au vrai, pour commencer, de quelle Antiquité s'agit-il ? Deux « Antiquités » peu conciliables semblent s'affronter : d'un côté, celle, austère, des chercheurs et de leurs sources, et de l'autre, celle, plus colorée, de la culture contemporaine qui a ajusté les données anciennes en fonction de nos codes moraux et présente une « Antiquité tronquée ». L'auteur montre, à l'aide d'une riche

information, qu'il reste bien peu de l'Antiquité dans notre culture actuelle, mais il souligne aussi qu'il reste de nombreuses traces et influences antiques, à commencer par le christianisme dans son ensemble. Mais celui-ci est très différent du christianisme des premiers siècles. Il n'est pas aisé de mettre au jour cette nouvelle Antiquité et sa réception, l'une et l'autre à la fois plus voyantes et plus allusives. Mais nul ne peut échapper au constat qu'il n'y a plus guère d'autre Antiquité à (re)découvrir.

---

## AUTEURS

**PASCAL PAYEN**

Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J)

payen@univ-tlse2.fr